

RD 101, l'éternel retour

LE TRACÉ INITIAL DE LA RD101

Tout le monde s'aperçoit aujourd'hui que la
davantage : c'était l'une des raisons qui m'avaient fait sortir du placard le projet de route de contournement du lac (nom de code RD 101) dès 2004. A cette époque, le Conseil général avait l'argent pour cette route, mais le consensus politique local n'existait pas. Le paradoxe (et le malheur), c'est qu'aujourd'hui la situation est inverse : tout le monde a enfin compris qu'il fallait absolument faire cette route et équilibrer ainsi le canton, mais le budget pour la faire aujourd'hui va être infiniment plus difficile à mobiliser qu'il y a huit ans.

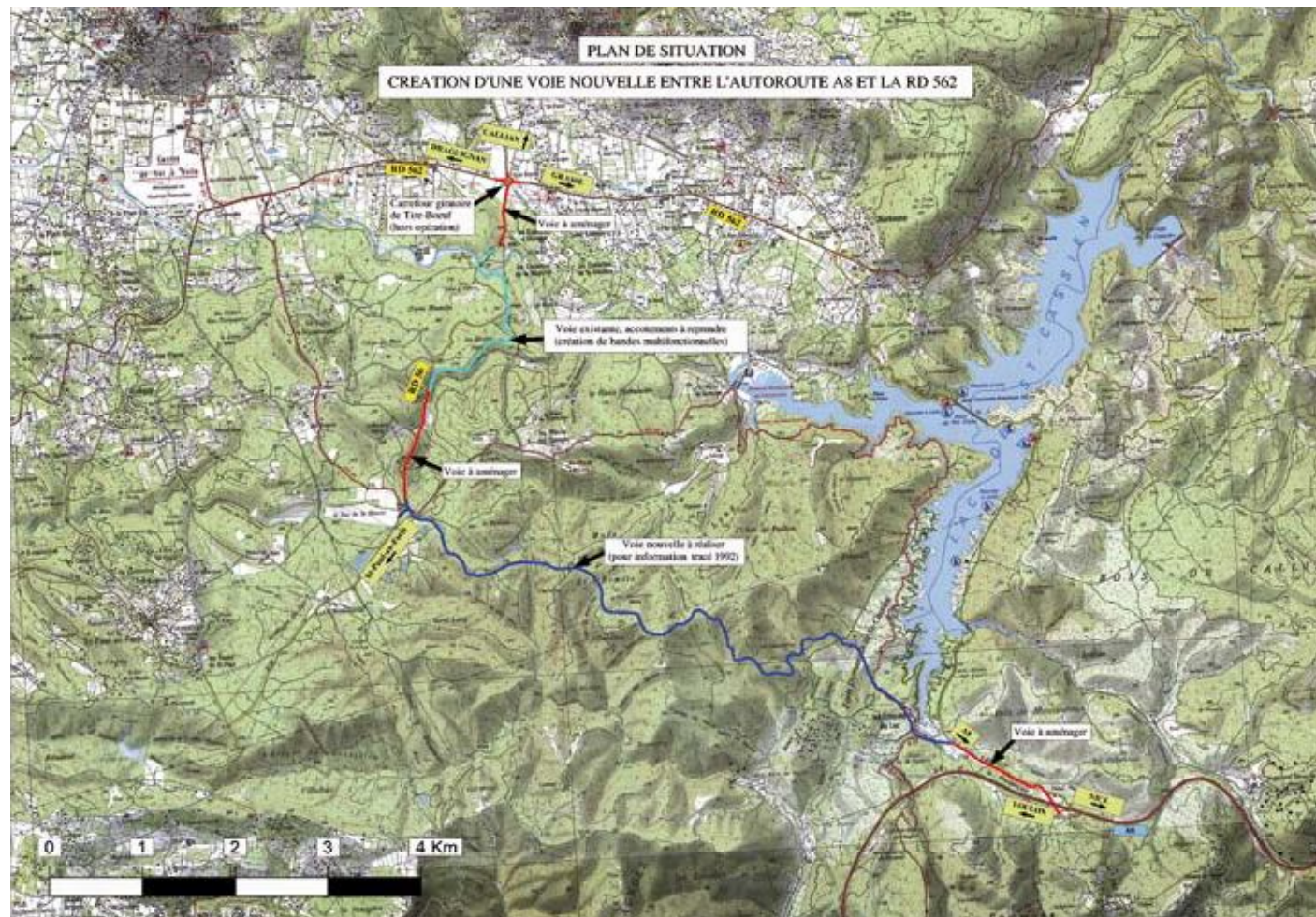
Tout récemment, la discussion a de nouveau rebondi en conseil communautaire : la presse locale s'en est fait l'écho. Je ne vais pas ici agoniser le projet d'amélioration des contre-allées : à condition de ne pas se substituer à la RD 101, il peut constituer un complément utile.

pourra pas tout faire, et qu'il faut miser en priorité sur la RD 101.

Je rappelle donc de mon côté où nous en sommes. Le Département possède déjà tout le foncier sur le tracé dit de 1992, mais n'a plus de déclaration d'utilité publique sur ce tracé. S'il fallait utiliser ce tracé, il faudrait donc redemander une DUP. Afin d'abord de voir une bonne fois

de remplir les mêmes objectifs, c'est-à-dire un autre tracé, ou de renforcer, si ce n'est pas le cas, notre dossier de DUP sur le tracé initial (voir ci-dessous), le Département a lancé une étude d'itinéraires (l'appel d'offres de cette étude est en préparation) dont je me suis déjà fait l'écho.

La RD 101 reste la priorité des dossiers cantonaux du Département. Elle a été affirmée comme telle, avec les huit maires, lors de la dernière conférence territoriale. Le reste est une question d'études et de budget. *La suite au prochain numéro...*



Pays de Fayence

var-matin
Jeudi 25 octobre 2012

FAYENCE

Polémique autour du projet de la RD 101 au conseil communautaire



Jean Pierre Bottéro a présenté ses plans aux élus de la communauté de communes du Pays de Fayence.

(Photo I. G.)

Lors du dernier conseil communautaire du Pays de Fayence, les élus sont revenus lors d'un débat houleux, sur le problème de la circulation dans le canton de Fayence. Le président Jean-Pierre Bottéro présentait son projet : développement des routes communales par secteurs, perpendiculaires à la RD 562 et passant derrière les zones commerciales pour créer un tronçon de route parallèle, qui, de l'avis de l'ensemble des élus présents « ne serait

qu'un pis-aller pour quatre ou cinq années alors que la vision de la gestion du problème doit être à vingt voir trente ans », certains allant même jusqu'à soupçonner le maire de Montauroux de ne prêcher que pour ses commerces... sans vision globale.

25000 véhicules par jour

Le développement de la population et l'implantation anarchique de zones commerciales qui poussent dans la plaine comme des

champignons n'ont pu bénéficier d'équipements routiers adéquats. Les bouchons incessants avec une circulation de 25000 véhicules par jour n'ont rien à envier à ceux de Mandelieu ! Ce développement n'aurait jamais dû se faire sans concertation mais le mal est fait ! La route de contournement du lac de Saint-Cassien par l'ouest est un projet dont on parlait déjà lors des travaux de consolidation du grand pont du Pré Claou en 1992, alors que la circu-

lation devait être détournée par la route de Tanneron puis la route de Grasse pour rejoindre la Colle Noire. Cette route permettrait non seulement un gain de temps appréciable pour les actifs habitants du canton se rendant à l'autoroute mais créerait aussi une seconde porte d'entrée au canton de Fayence, plus centrale tout en laissant la voie touristique de la route du lac, libre pour des équipements ciblés.

I. G.

Questions à François Cavalier, conseiller général « Ce projet reste la priorité »

Annoncé dans la première profession de foi du conseiller général du canton François Cavalier en 2001, ce projet routier a fait l'objet d'un vote du conseil général du Var (*) en décembre 2004 « en faveur de la route de contournement du lac, dont le nom prévisionnel est « RD 101 ». On lit dans son billet de juillet 2004 : « une voie nouvelle d'une emprise de 9 mètres, d'une chaussée de 6 mètres, comportant deux créneaux de dépassement dans chacun des deux sens, sera construite depuis la RD 37 (à la sortie des Estérets du Lac) jusqu'à la RD 56, qui sera elle-même élargie jusqu'au rond-point de Tire-Boeuf (sur les communes de Callian et Tourrettes). Le montant total de l'aménagement est estimé entre 30 et 35 millions d'euros. Les travaux devraient pouvoir commencer courant 2006 ».

Le mal a empiré depuis votre billet...
Nous avons lancé une étude d'itinéraires pour voir s'il y a des tracés alternatifs possibles pour la RD 101, des études acoustiques, de sécurité, de prévision de trafic, des études visant à élaborer une concertation avec la



Diren etc.

L'achat de la totalité des terrains nécessaires à sa réalisation a été effectué?

Nous devons revoir le sujet de l'environnement pour l'améliorer et retravailler la déclaration d'utilité publique, mais ce projet reste la priorité du conseil général pour notre canton ; tout doit être fait pour faire de cette route une route utile : non pas une route qui percerait un massif sans être praticable, non pas une route qui créerait un appel d'air pour une population nouvelle, mais une route qui faciliterait la vie de ceux pour lesquels le lien vers l'autoroute est un lien vital : les actifs.

PROPOS RECUEILLIS PAR I. G.

* Le conseil général est en charge des routes.

L'imprimerie du Golf



avec nous, engagez-vous pour une planète vivante

STUDIO GRAPHIQUE - IMPRESSION OFFSET

IMPRESSION NUMÉRIQUE PETIT & GRAND FORMAT

Rigide & découpe, matière souple

Centre Agora - 83440 CALLIAN - Tél. 04 94 85 71 39

contact@imprimerie-du-golf.com - www.imprimerie-du-golf.com